



Commune de  
Villorsonnens

## BULLETIN COMMUNAL

N° 53

MARS 2021

### **ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE** **CONVOCAION**

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**Mardi 20 avril 2021, à 20h00**  
**à la Halle polyvalente, à Orsonnens.**

#### **TRACTANDA**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 26 janvier 2021. Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet : [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch)
2. Comptes 2020
  - 2.1 Présentation des comptes
  - 2.2 Prise de position de la Commission financière sur le rapport de l'organe de révision
  - 2.3 Approbation
3. Investissement : financement et rapport de la Commission financière  
Zone inondable à Villargiroud : crédit d'études (mise en conformité du PAL)
4. Droit d'eau en faveur de l'article 250 RF
5. Café du Cheval-Blanc : présentation du projet de rénovation
6. Règlement communal relatif aux critères d'attribution des parchets communaux : modifications
7. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch) ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.

**ACTUALITES COVID** : Lors de l'assemblée, des masques et du désinfectant seront à votre disposition, les distances seront respectées selon les recommandations en vigueur.

## Informations sur l'ordre du jour



### 2. Comptes 2020

Les comptes de l'année 2020 présentent un résultat positif de CHF 21'187.20 après amortissements obligatoires et supplémentaires. Ce résultat positif est dû en particulier aux rentrées fiscales supérieures aux prévisions pour un montant d'environ CHF 400'000.-.

Nous relevons également que dans l'ensemble, le budget des charges a été respecté.

Plusieurs comptes ont été impactés par les effets du COVID. Notre système comptable MCH2 n'a pas pu être mis en place pendant l'année 2020 et les coûts impacteront donc 2021. Des coûts supplémentaires pour l'entretien de l'école et de la halle ont été comptabilisés. Le produit de la vente des abonnements CFF a fortement diminué. D'autres comptes ont été touchés dans un sens ou dans l'autre.

### 3. Investissement : zone inondable à Villargiroud crédit d'étude pour des mesures de protection contre les crues

Le secteur du ruisseau du Guelbe à Villargiroud est concerné par les dangers naturels liés aux inondations.

Dans le cadre de la mise en conformité du PAL, le Conseil communal souhaite prendre des mesures sur le secteur afin de diminuer le danger d'inondation. Divers bureaux d'ingénieurs ont été sollicités pour l'établissement d'un devis concernant l'étude des mesures de protection contre les crues.

Coût des travaux :	CHF 15'000 (arrondi)
Mode de financement :	liquidités communales

### 4. Droit d'eau en faveur de l'article 250 RF

La Commune est propriétaire de l'article 350 RF, parcelle sur laquelle se trouve la cabane forestière à Villargiroud.

La propriétaire actuelle de la parcelle voisine, article 250 RF, secteur Villargiroud, a demandé à formaliser un droit d'eau existant. Le Conseil communal a décidé d'accorder le droit d'eau en faveur de cette parcelle, en application avec l'article 702, alinéa 2 du Code civil.

La Commune reste prioritaire et se réserve le droit d'adapter le débit d'eau. Les frais d'entretien de la conduite jusqu'à la cabane seront divisés en deux, les autres frais seront à charge de l'actuelle propriétaire.

La convention peut être consultée sur le site internet ou à l'administration.

Le Conseil communal propose à l'assemblée communale d'approuver cette servitude qui sera finalisée par une convention à inscrire au Registre foncier en faveur de l'article 250 RF.

## **5. Café du Cheval-Blanc : présentation du projet de rénovation**

Lors de l'assemblée communale du 18 décembre 2018, un crédit d'études avait été accepté. Aujourd'hui, le Conseil communal a le plaisir de présenter le projet de rénovation au moyen de plans et complété par des données chiffrées.

Tous les étages seront réaménagés ainsi :

- à la cave : un local technique et 3 autres locaux,
- au rez-de-chaussée : la cuisine, le café et une salle à manger,
- au 1<sup>er</sup> étage : deux salles de taille différente, ainsi qu'un bureau,
- dans les combles : 2 appartements.

## **6. Règlement communal relatif aux critères d'attribution des parchets communaux : modifications**

Le Conseil communal propose de modifier le règlement du 13 décembre 2010 ainsi :

### **Art. 3**

Le candidat **et son exploitation agricole** doivent avoir leur domicile légal et fiscal dans la commune.

Il propose d'adjoindre les articles suivants :

### **Art. 10 Entretien**

Les terres affermées seront fauchées et entretenues jusqu'en limite de parcelle de façon à éviter la propagation des broussailles.

L'entretien des bordures de haies se fait de manière à empêcher leur prolifération.

Les travaux de remise en état des drainages sont aux frais de l'exploitant. La commune prend à sa charge le matériel nécessaire (tuyaux, raccords, boulets).

### **Art. 11 Restitution**

Les terres affermées doivent être rendues en l'état à la signature du bail.

### **Art. 12 Obligation d'exploiter**

L'obligation d'exploiter incombe à l'agriculteur personnellement. Le bailleur peut résilier le contrat de bail dans un délai de 6 mois après un avertissement et une sommation écrite, et en cas de non-respect des art. 10 et 11 du présent règlement.

### **Art. 13 Remise de l'exploitation**

En cas de reprise de l'exploitation par un descendant en ligne directe (fils, fille, frère, sœur) de l'exploitant actuel, les parchets sont loués dans la continuité pour autant que ce dernier réponde aux critères impératifs selon l'art. 3.

**Le Conseil communal propose à l'assemblée d'accepter les modifications.**

## Communications – Informations




### Population au 31.12.2020

### Habitants

Chavannes-sous-Orsonnens	250
Orsonnens	376
Villargiroud	506
Villarsiviriaux	312
Granges la Battia (Villaz)	35
<b>Total</b>	<b>1'481</b>


### Corps sapeurs-pompiers intercommunal du Gibloux-Nord/CSPi

<p>Trois membres du corps de sapeurs-pompiers ont exercé pendant 25 ans.              Il s'agit de Steve Berset, Emmanuel Chassot et Jean-Luc Chassot.              Un tout grand merci pour leur investissement tout au long de cette mission et pour leur collaboration.</p>	
--	---



### Radar pédagogique Route du Guelbe à Villargiroud Du 17 février au 16 mars 2021

Nombres de véhicules		7'061
Nombre de valeurs de vitesses		44'123
<b>Vitesse maximale relevée</b>		<b>79 km/h</b>
<b>Vitesse</b>	<b>Nombres de valeurs de vitesse</b>	<b>%</b>
>= 20 km/h	1'1376	3.12
21-30 km/h	5'034	11.41
31-40 km/h	18'878	42.95
41-50 km/h	17'177	38.93
<b>51-60 km/h</b>	<b>1'546</b>	<b>3.50</b>
<b>61-70 km/h</b>	<b>32</b>	<b>0.07</b>
<b>71-80 km/h</b>	<b>9</b>	<b>0.02</b>

	<p><b>PET-RECYCLING :</b>  Déchetterie de Villorsonnens  5'107 kilogrammes de bouteilles à boissons en PET en 2020, soit 185'384 bouteilles ont été recyclées par l'entreprise PET-Recycling. La collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement soit environ 15'321 kilogrammes de gaz à effet de serre et environ 4'852 litres de pétrole.  <b>Chaque bouteille compte !</b>  <b>Bravo et merci de recycler !</b></p>
---	--

**Cercle scolaire de Villorsonnens  
Conseil des parents**

En application de l'article 31 de la Loi sur la scolarité obligatoire (LS du 09.09.2014), chaque établissement scolaire dispose d'un conseil des parents. Composé de membres de nos quatre villages, notre conseil des parents permet l'échange d'informations, il apporte des idées d'activités pour les enfants. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général.

Le Conseil communal recherche des parents d'élèves de notre commune (degrés 1H à 8H) afin de pourvoir au remplacement de deux membres.

En cas d'intérêt, veuillez soumettre votre candidature au Conseil communal (par courrier à l'administration communale ou par e-mail à [elise.danglauser@villorsonnens.com](mailto:elise.danglauser@villorsonnens.com)) d'ici au **16 avril 2021**.

Les places étant pour la représentation d'Orsonnens et de Chavannes-sous-Orsonnens, la priorité sera donnée aux candidatures de ces deux villages.



L'accueil familial de jour du district de la Glâne recherche des

**accueillantes en milieu familial**

principalement domiciliées dans les communes de Châttonnaye – Grangettes – Le Châtelard – Massonnens – Mézières – Torny – Villaz – Villorsonnens – Vuisternens-devant-Romont

*Il offre :*

- Un travail à votre domicile (2 à 5 jours par semaine)
- Une formation obligatoire en cours d'emploi (à charge de l'Association)
- Un salaire horaire en fonction des heures d'accueil

### N'hésitez pas si...

- Vous aimez les enfants et avez du temps à leur consacrer (enfants préscolaires principalement)
- Vous avez une bonne maîtrise orale du français
- Vous souhaitez rendre service aux familles de notre région

### Contact et renseignements :

- 026 652 52 38
- [f.jolliet@accueildejour.ch](mailto:f.jolliet@accueildejour.ch)
- [www.accueildejour.ch/glane](http://www.accueildejour.ch/glane)

### Le PassePartout de la Glâne cherche des chauffeurs

- Vous avez le sens du bénévolat
- Vous aimez conduire une voiture
- Vous voulez consacrer du temps aux autres

### Contacts et renseignements :


- Alexis Carrel, Président : 079 366 82 25
- Jeannelyse Crausaz, responsable du planning : 026 653 19 16
- Gérard Chassot, responsable des chauffeurs : 026 656 17 83

### Et si on répareit, au lieu de jeter ?

L'idée étant de recycler ses biens de consommation en les réparant plutôt qu'en les jetant, une plateforme gratuite de réparation d'objets a été mise en place.

Afin de permettre à ce projet écologique, économique et social d'avoir un impact, le SEn (Service de l'Environnement) propose aux citoyens, bricoleurs dans l'âme, ainsi qu'aux entreprises proposant un service de réparation, de s'inscrire via le site internet « **reparateurs.ch** ».



	<p><b>Pourquoi ramasser les déjections de nos amis les chiens, même dans les prés ?</b></p> <p><b>Celles-ci sont porteuses d'un agent infectieux pouvant avoir les conséquences suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des avortements de bovins</li><li>• la condamnation de l'animal infecté</li><li>• des frais vétérinaires importants</li><li>• de grandes pertes financières pour l'agriculteur</li></ul>
---	--

## Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET s'emploie, entre autres, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac. Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite. Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



 **Coaching stop-tabac**  
en 4 séances

 **Cours stop-tabac**  
en groupe  
en 4 séances

### 1. Faire le point

- Analyser ses habitudes de consommation
- Différencier les avantages et les inconvénients du changement
- Planifier l'arrêt

### 2. Préparation

- Identifier ses ressources, forces, obstacles
- Développer des alternatives
- Définir un programme personnalisé

### 3. Action

- Arrêter
- Appliquer les stratégies pour maintenir la décision

### 4. Consolidation

- Renforcer les acquis
- Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
- Evaluer le changement

### Contacts :

- 026 425 54 10
- ou [info@cipretfribourg.ch](mailto:info@cipretfribourg.ch)

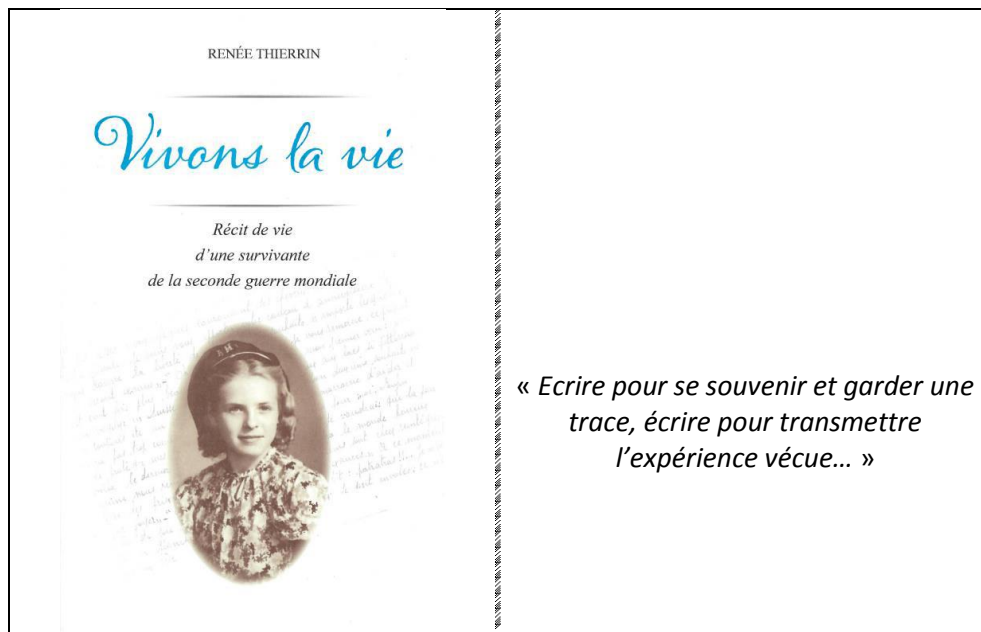
### Tarifs

- Coaching individuel **CHF 200.-**
- Cours de groupe **CHF 150.-**
- Entretien d'orientation **CHF 50.-**



« Boîte à lire » au Radeau à Orsonnens

- ❖ PRENEZ
- ❖ LISEZ
- ❖ PARTAGEZ



Le livre de Renée Thierrin est disponible au prix de CHF 18.- aux points de vente suivants :

- Librairie du Vieux-Comté, 1630 Bulle
- Réseau Santé Glâne, Service d'animations, 1681 Billens
- Ou par mail à [stella.santos@hotmail.com](mailto:stella.santos@hotmail.com)

